



COMPTE RENDU de la réunion du comité de l'Association Sportive du Golf du Val d'Amour ,qui s'est déroulée le 23 MAI 2019 à 18H30 au CLUB HOUSE

Présents :

Mesdames :Armelle DUHIN,Florence MAUPOIL AUBRUN.

Messieurs :Antoni DUHIN,Olivier DUPERRAY,Roland FIAT,Jean Luc LEBLANC ,Daniel LECOMTE,Jean Marc MICHEL ,Jean Michel PUTOD,Jean Michel VANTHOURNOUT.

Excusé(es) :Jean OLID,Gérard RINGUE.

Assiste(s) :Jean Jacques BERTO,Patrice IMBERT.

Absent :Alain TISSOT.

ORDRE DU JOUR

1 APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 25 AVRIL 2019

Le dernier compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2 PRESENTATION DE LA COMPTABILITE

Armelle Duhin a rencontrer le Directeur de la Société Générale début Avril.

Il a été évoquer les problématiques suivantes.

a) SICAV

b) Moyens de Paiements.

- a) L' ASGVA possède à ce jour 27000 euros de titres SICAV ,il s'avère que ce placement ne rapporte rien et coûte 100 euros de frais pour l'année.

Le comité décide à l'unanimité de transférer les titres SICAV sur le LIVRET A.

- b) Aujourd' hui le seul moyen de paiement que possède la trésorière est un chèqueier.
Sur proposition du Président l'utilisation d'une CB serait souhaitable et compléterait les moyens de paiements sachant que la Société Générale nous l'a délivre gratuitement.

Le comité décide à l'unanimité la commande d'une CB. L'utilisation sera confiée au Président.

Le Président peut accomplir tout acte de gestion dans l'intérêt de l'AS.

Armelle a également interrogé la banque sur le fait qu'elle ne pouvait pas effectuer de virement en ligne.A ce jour ce type de paiement n'est pas autorisé pour les Associations.

La banque accorde à Armelle ce moyen de paiement.Elle sera en période TEST au niveau national et première utilisatrice.

Après examen et remise à plat de la comptabilité,le Comité décide à l'unanimité de valider la présentation de la comptabilité.

ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DU VAL d'AMOUR.

Chemin du Golf. 39100 PARCEY. –Tél/fax : 03.84.71.04.23. Association Loi 1901 –Club FFG n°224

Courriel : association.asgva@gmail.com



Subvention :

Le Grand DOLE nous accorde 2500 euros

Le CNDS nous a accordé et payé ,en 2017 une subvention de 1500 euros pour l' acquisition d'un défibrilateur.

Pour 2019 le CNDS accorde une dérogation pour la subvention car nous sommes hors délai.
Demande de 2500 euros

Renouvellement des licences :

Pour l'instant 3 licences commandées par BLUEGREEN ne sont pas réglées.

Equipe Féminine :

Le coût engagé à Luxeuil respecte le budget prévisionnel qui était de 1920 euros.
La dépense réelle est de 1891 euros.

Calendrier :

L'impression des calendriers est annulée.

Compétition GOLFBRIDGE :

Il serait souhaitable que le responsable de la compétition contrôle que chaque participant possède une licence active.

AFC:

Le déplacement des joueurs sera remboursé uniquement sur demande. Le co-voiturage est obligatoire.

3 DESIGNATION DES BINÔMES POUR LES PROCHAINES COMPETITIONS

Compétition Mucovisidose(kiwanis) du 2 juin.
Binômes :Jean Luc Leblanc, Olivier Duperray.(scramble)

Compétition du Petit Futé du 16 juin .
Déplacée au 5 et 6 Octobre.
Le Petit Futé devient sponsor de la compétition du goût.

ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DU VAL d'AMOUR.

Chemin du Golf. 39100 PARCEY. –Tél/fax : 03.84.71.04.23. Association Loi 1901 –Club FFG n°224
Courriel : association.asgva@gmail.com



-La Compétition du 16 Juin deviendra une Compétition de classement.

Droit de jeu :5 euros.

Pas de dotation ,pas de cocktail.

Binômes : Daniel Lecomte,Jean Luc Leblanc.

-La Compétition Benoit du 23 juin.

Binômes :Roland Fiat,Jean Marc Michel.

La Queole :29 juin Parcey et 30 juin Quetigny.

Binômes : Jean Luc Leblanc,Daniel Lecomte.

Compétition JPP du 14 Juillet.

Binômes : Armelle et Antoni Duhin (scramble).

La rencontre Val D' Amour,Crotenay

Le 21 Juillet à Crotenay

Le 28 Juillet à Parcey

4 MASTER BLUEGREEN EDITION 2019

Vendredi 7 Juin :Reconnaissance du parcours,pour les joueurs qui le souhaitent.

Samedi 8 Juin :

13h30 : 1^{er} Tour de la compétition en stableford,machon trou n°9

Dimanche 9 Juin

8h30 : Accueil ,petit déjeuner (café,viennoiserie,jus de fruit)

9h : 2^e Tour de la compétition en stableford ,machon trou n°9.

14h30 : Déjeuner.

16h30 : Remise des prix pendant le dessert.

5 QUESTIONS DIVERSES

Proposition de Daniel.

25% des joueurs licenciés ne sont pas membre de L'ASGVA

La cotisation pour les joueurs ayant obtenu leur carte verte en cours d'année pourrait être proposée à un tarif différent : 23 euros pour les 6 derniers mois de l'année.

Valable la première année .

Les avantages : droits de jeu 8 euros au lieu de 15 euros

ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DU VAL d'AMOUR.

Chemin du Golf. 39100 PARCEY. –Tél/fax : 03.84.71.04.23. Association Loi 1901 –Club FFG n°224

Courriel : association.asgva@gmail.com



Tarif préférentiel sur les seaux de balles

Participation aux compétitions AFC et Séniors de Bourgogne

Le comité valide le tarif de 23 euros et la date du 1 juillet ainsi que les avantages .

L école de golf

L AS prend en charge le déplacement des jeunes pour 3 compétitions.

Quetigny,Avoise, Lons (1 participant) .

Championnat de club en interne budget 500 euros

Sortie EVIAN maintenue

Prochaine réunion du comité **Mercredi 3 juillet à 18h30** au club house.

La séance est levée à 20 heures

La Secrétaire

Florence Maupoil Aubrun

Le Président de L' ASGVA

Jean Luc Leblanc